

DOSSIER DE PRESSE

Juillet 2018

La souffrance de l'entrepreneur Comprendre pour agir et prévenir le suicide



SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE	3
Comprendre pour agir et prévenir le suicide.....	4
Une question de société et de santé publique méconnue.....	5
Les auteurs.....	6
A la croisée des mondes.....	7
ANNEXES	8
Table des matières.....	9
Préface.....	10
Extraits.....	12
Fiche ouvrage.....	14

— COMMUNIQUÉ DE PRESSE —

Le 02 juillet 2018

Comprendre pour agir et prévenir le suicide

Les Presses de l'EHESP s'attaquent aux côtés de Marc Binné, Jean-Luc Douillard et Marick Fèvre à une question de société et de santé publique sensible et pourtant méconnue.

La souffrance de l'entrepreneur : Comprendre pour agir et prévenir le suicide, présenté dans la collection Regards croisés, paraîtra le 16 août prochain dans toutes les librairies. L'ouvrage collaboratif aborde très justement le quotidien de chefs d'entreprise confrontés à des situations insoutenables bouleversant leur existence...

Un ouvrage pédagogique indispensable

Etablissant un lien entre la dégradation de la situation financière de l'entreprise et celle de son dirigeant, l'ouvrage propose des **pistes de réflexion** et des **actions novatrices** sur de bonnes pratiques en prévention du suicide (parmi lesquelles le dispositif APESA) et aidera les entrepreneurs et les professionnels à **prendre conscience des risques** auxquels ils sont confrontés afin de mieux les prévenir.

Par une **approche pédagogique**, ce livre donne les clés essentielles à un entourage parfois démuni et nous accompagne lors des différentes étapes de la souffrance patronale : comment **anticiper en amont** (repérer les signes d'alerte) et quelles aides existent pour y faire face afin d'**assurer un après**, en apportant une réponse avant tout humaine à cette souffrance.

Des témoignages poignants et révélateurs

L'ouvrage puise sa force au travers de **nombreux témoignages** rassemblant des **acteurs pluridisciplinaires** mais tous concernés par cette problématique : entrepreneurs, entourage, magistrats, professionnels de la santé, experts-comptables...

Des **récits poignants et sincères** qui reflètent une **dure réalité**. Les auteurs nous livrent avec bienveillance et vérité des expériences personnelles singulières et pourtant unanimement révélatrices de la véritable souffrance des chefs d'entreprise, enrichies par un **cahier de photographies** de Jean Lecourieux-Bory.

Entre peine, remise en question et lueur d'espoir, ces partages de vie, parfois malheureusement mise à mal, nous éclairent autour du sujet tabou et mal connu du suicide chez les entrepreneurs et met en lumière l'impérieuse **nécessité de les accompagner**.

Le 02 juillet 2018

Une question de société et de santé publique méconnue

Un phénomène peu médiatisé

A compter de la grave crise économique de 2008, les tribunaux de commerce ont enregistré une hausse du nombre de défaillances d'entreprises et **une détérioration de la situation des entrepreneurs**. Aujourd'hui, l'amélioration générale de la situation économique est un facteur d'optimisme mais ne changera rien au fait qu'il sera toujours douloureux d'échouer.

Ce **tabou** doit nous interpeller car il révèle la cécité de notre société et des acteurs économiques eux-mêmes : « Notre société permet-elle aux entrepreneurs d'avoir suffisamment de ressources lorsque pèse sur eux une représentation sociale normative débordante d'injonctions paradoxales génératrice de culpabilité et d'exclusion ? »

Des réponses humaines aux difficultés patronales

Depuis plusieurs années, de nombreux dispositifs et associations voient le jour avec un but commun : aider les chefs d'entreprise en situation de souffrance mentale et physique.

APESA, SOS entrepreneurs, l'Observatoire Amarok, Second souffle, 60 000 Rebonds... Chacun s'engage à apporter une réponse humaine, et plus seulement juridique et économique, aux entrepreneurs : écouter, échanger, mise en place de fiche alerte, orienter les dirigeants vers des professionnels spécialistes...

"L'attention à la faiblesse individuelle est notre force collective" défend Marc Binné, président d'APESA France.

Les partenaires sont essentiels dans le développement national d'actions de prévention du suicide. De nombreux partenaires soutiennent notamment APESA France : des partenaires financiers (Harmonie Mutuelle, RMA, CIP), des partenaires relais et des partenaires scientifiques, ce qui témoigne de la prise de conscience d'acteurs de la société civile.

Des travailleurs non-salariés **témoignent de leur expérience** auprès de ces équipes de soutien :

« C'est surtout des remerciements concernant la cellule mise en place. Sans la secrétaire de ce tribunal et des personnes qui m'ont suivi je n'aurais jamais surmonté cette dure épreuve et ne serais certainement plus là pour témoigner. » (APESA 17)

« Un grand merci à l'équipe Amarok pour son soutien dans mon braquage du 1er Mai 2016. Vous avez été d'une grande aide psychologique pour moi les premiers jours suivant l'attaque. Vraiment merci et continuez ainsi. Aujourd'hui je vais mieux et c'est grâce à votre travail. » (Amarok)

« A la suite de la liquidation de mon entreprise, j'ai contacté Second Souffle pour obtenir des conseils et de l'aide. J'ai eu la chance d'être accompagné par Dimitri Pivot qui a été d'une extrême bienveillance. Il m'a apporté de précieux conseils sur la manière de présenter les difficultés que j'avais rencontrées et m'a ainsi permis de me tourner vers le futur de manière très positive. J'ai retrouvé un job en 3 mois. Merci ! » (Second souffle)

Les auteurs

Le 02 juillet 2018



Marc Binné est greffier associé du tribunal de commerce de Saintes (17), co-fondateur du dispositif d'aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë (APESA) et Président de l'association APESA France.



Marick Fèvre est responsable Prévention & Partenariats, MBA Mutuelle (Rennes) et présidente de l'IREPS Bretagne.



Jean-Luc Douillard est psychologue clinicien au CH de Saintonge (17), coordinateur du Programme régional de santé Promotion santé mentale et prévention du suicide sud 17 et co-initiateur du dispositif APESA.

Préface de **Michel Debout**, professeur de médecine légale et de droit de la santé, président fondateur de l'Union nationale de la prévention du suicide (UNPS), membre du Conseil économique, social et environnemental et du Conseil scientifique de l'association APESA France.

Photographies de **Jean Lecourieux-Bory**, auteur de Petit Patron (Chollet, 2016), ancien industriel, aujourd'hui photographe d'art (Bourges).

Autres contributeurs: Thierno Bah, Véronique Bourson, Sonia Boussaguet, Julien de Freyman, Éric Fiat, Natalie Fricero, Dany Gaillon, Anne Joly, Alexandra Parois, Marc-Henry Soulet, Christel Tessier Dargent, Olivier Torrès.

L€ Le 02 juillet 2018

A la croisée des mondes...

Les Presses de l'EHESP possèdent un riche catalogue de **19 collections**, parmi lesquelles **Regards croisés**. Cette dernière accueille avec *la souffrance de l'entrepreneur* son **10^e ouvrage**.

La collection propose de mieux appréhender les sujets de santé de notre société à travers des **échanges entre professionnels, usagers et citoyens** autour de thématiques fortes voire taboues telles les droits des malades en fin de vie, l'enfance en famille d'accueil ou encore la souffrance au travail.

Ces témoignages nourrissent la réflexion par la richesse de ses regards croisés. Avec des textes courts et accessibles, ils s'inscrivent dans une démarche d'ouverture au grand public.

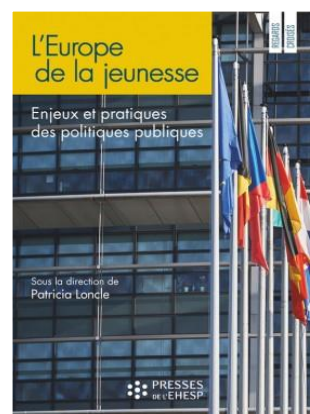
Dans la même collection :



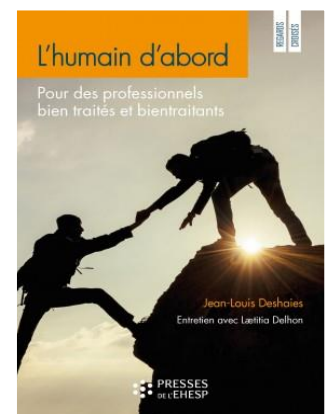
Parution: Janvier 2018
ISBN: 978-2-8109-0616-1
Prix: 17 €



Parution: Novembre 2017
ISBN: 978-2-8109-0625-3
Prix: 17 €



Parution: Octobre 2017
ISBN: 978-2-8109-0619-2
Prix: 17 €



Parution: Octobre 2017
ISBN: 978-2-8109-0634-5
Prix: 17 €

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

Préface, Michel Debout

Introduction, Marc Binnié, Jean-Luc Douillard, Marick Fèvre

1^{re} partie

LA SOUFFRANCE DE L'ENTREPRENEUR

2^e partie

PRENDRE EN CHARGE LA SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE

3^e partie

COMPRENDRE LES DIFFICULTÉS JURIDIQUES
ET LES ACCOMPAGNER AVEC BIENVEILLANCE

4^e partie

PERSPECTIVES : PENSER ENSEMBLE LE SOIN ET LE DROIT

Préface

Travail et santé : le chaînon manquant

Au cours de ces trois dernières décennies l'opinion s'est forgée qu'il fallait se préoccuper des pathologies d'ordre psychologique liées au travail, tout autant que des pathologies d'ordre physique et physiologique ; elles peuvent provoquer des atteintes majeures de la santé des travailleurs, du fait de l'installation possible de symptômes anxio-dépressifs parfois aggravés par le passage à l'acte suicidaire.

Différents tableaux cliniques ont été décrits : stress au travail, harcèlement moral et plus récemment épuisement professionnel ou burn-out. Ils sont liés à une dégradation morbide des conditions et des relations humaines au travail : comportement irrespectueux de la hiérarchie, relations inadaptées entre collègues, violences provoquées par les clients, usagers, mais aussi donneurs d'ordres, organismes de contrôle et partenaires financiers...

Les salariés des secteurs public et privé sont protégés de la survenue de ces agissements qui dégradent leur bien-être au travail, c'est-à-dire leur santé, par la médecine du travail et l'assurance Accidents du travail/Maladies professionnelles. Rien de tel n'existe pour les travailleurs indépendants et dirigeants d'entreprise, alors qu'eux aussi peuvent être confrontés à ces risques. Très souvent c'est un retour de conjoncture ou des conditions économiques délétères qui mettront à mal les projets les mieux élaborés et les plus pertinents.

Pourquoi le dirigeant d'entreprise ne s'applique-t-il pas à lui-même ce que la loi lui impose d'appliquer pour ses salariés : la protection de la santé ?

La prise de risque est consubstantielle à l'esprit d'entreprendre : ouvrir une enseigne, créer un nouveau service, prendre la suite d'un artisan au métier ancien, suppose un investissement personnel et financier dont on ne peut jamais être assuré à l'avance du résultat ; c'est cela dit-on la culture de l'entreprise.

Le risque financier est devenu aujourd'hui dominant, et le rapport avec les banques et autres organismes prêteurs est souvent empreint d'un sentiment de dépendance c'est-à-dire le contraire même de la volonté d'entreprendre.

On entretient une confusion entre le risque économique et financier inhérent à toute activité commerciale ou de service, et le risque personnel et de santé qui nécessiterait lui des mesures de prévention et d'accompagnement.

Tous ces parcours à risques sont le véritable sujet de cet ouvrage.

On oppose souvent la situation des salariés à celle des dirigeants de PME, des artisans, des commerçants, professions libérales et agricoles, il faut plutôt insister sur ce qui rapproche l'ensemble de ces travailleurs (salariés et indépendants) lorsqu'ils sont confrontés aux risques psychosociaux liés à leur travail, aux difficultés financières et à la perte de leur emploi.

Pour les uns comme pour les autres la perte d'emploi – ici le licenciement ou le plan social, là le dépôt de bilan — est un moment traumatique qui peut induire un état de stress post-traumatique qui nécessiterait une prise en charge médico-sociale, mais celle-ci est toujours absente des politiques publiques !

[...]

La prise en compte des problèmes de santé des artisans, commerçants, professions libérales, dirigeants d'entreprises liés à leur travail est le **véritable chaînon manquant de la santé publique de notre pays** ! C'est mon ami Olivier Torrès, professeur de gestion à l'université de Montpellier qui le premier en France s'est intéressé à la santé des dirigeants de TPE-PME. Il a ainsi créé le premier Observatoire du bien-être des dirigeants d'entreprises AMAROK, et il n'a de cesse d'alerter les pouvoirs publics et les intéresser sur cette question préoccupante et trop méconnue.

Parmi les problèmes rencontrés, celui du suicide est sans conteste le plus alarmant, cet ouvrage vient donc à point nommé. **Il décrit et dénonce avec beaucoup de détermination et d'humanisme le risque suicidaire** qui est particulièrement à l'œuvre pour cette catégorie de la population.

Il est remarquable que ce ne soit pas un professionnel de santé, Marc Binné, greffier de justice au tribunal de commerce de Saintes, qui le premier se soit préoccupé de ces situations parfois tragiques sur le plan médical et humain. En créant avec Jean-Luc Douillard, psychologue clinicien au Centre hospitalier de Saintonge, l'association d'aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë (APESA France), il a œuvré pour la prévention du suicide concernant trois millions de Français qui jusque-là étaient abandonnés à leur sort.

Grâce au dynamisme et à la ténacité de ses fondateurs depuis 2013, le dispositif APESA intervient aujourd'hui dans 42 juridictions pour venir en aide à tous ceux dont la mauvaise santé financière d'une entreprise atteint la santé psychologique ; d'autres juridictions vont œuvrer à leur tour pour ne laisser personne au bord du chemin.

Depuis 1996, les Journées nationales de la prévention du suicide, reposent sur trois piliers : le pilier des professions de santé, celui des familles et des proches, et le pilier de tous les autres, amis, collègues de travail, professeurs pour les étudiants, Pôle Emploi pour les chômeurs, avocats pour les plaignants... Il manquait la prévention du risque suicidaire des dirigeants d'entreprises : grâce à Marc Binné et Jean Luc Douillard, c'est maintenant chose faite !

Partout où l'homme souffre un autre homme peut entendre sa souffrance, et agir.

Pr Michel DEBOUT

Extraits

Introduction

(...) Les concepts et les phénomènes, disent très peu de la condition des entrepreneurs, ces femmes et ces hommes, qui donnent tout et, pour certains, perdent beaucoup : leur entreprise, leur maison, leur conjoint, et parfois leur dignité. L'altération de leur santé n'est pas, quant à elle, métaphorique et leur souffrance, aiguë, parce que silencieuse, peut conduire certains au suicide.

La souffrance vécue en marge des difficultés des entreprises, comme un symptôme, rappelle à chacun qu'il y a derrière chaque entreprise un être de chair et de sang, avec ses difficultés propres, son histoire personnelle et ses tragédies. Personne n'ayant jamais serré la main d'une personne morale, il s'agit donc moins d'effectuer un retour aux choses mêmes, qu'un retour aux personnes mêmes.

[...]

La souffrance et l'épuisement constituent aussi une surprise pour l'entrepreneur lui-même : d'invincible, il se découvre vulnérable ; de protégé, il devient exposé, et d'acteur répétant en toute saison « ça va ! ça va ! », le voilà dépassé.

Burn-out : accepter d'arrêter

Ce que je ne pouvais cependant plus nier, c'était l'état dans lequel je me trouvais. Partir en pleurant le matin. Rentrer pour vomir le soir. J'étais devenu totalement détestable, mais surtout épuisé par la situation à en devenir malade. Depuis longtemps déjà, j'aurais dû suspendre mes efforts. Mais il me fallait d'abord accepter mon échec. Me rendre à l'évidence qu'il ne pouvait y avoir d'issue favorable à cette entreprise. J'avais plus d'un an d'activité, et avais généré un passif considérable. Je m'étais accroché tout l'hiver durant avec l'espoir d'une reprise au printemps. L'été était alors déjà largement entamé, mais cette reprise ne venait pas. J'étais condamné. Un après-midi ensoleillé au cœur du mois d'août, la solution me vint : j'abandonnais. Après l'avoir nié des mois durant, j'acceptais cette évidence et pris ma décision en quelques minutes. Je fermais mon activité. Dans la journée j'appelais tous mes clients dont les véhicules étaient encore stockés chez moi. J'offrais à mon mécanicien quelques accessoires et outils dont il aurait l'utilité. J'appelais mon avocat et mon comptable à qui je tins le même discours, extrêmement succinct : « j'arrête ». Après un rapide coup de balai, je rassemblais mes quelques affaires personnelles et, le soir venu j'abaissais mon rideau de fer pour la dernière fois. Je savais que je ne reviendrai plus. J'étais soulagé.

Des cruelles réalités aux idées reçues sur le suicide

Parler du suicide peut encourager le passage à l'acte

Le mot « suicide » fait peur, et il est toujours très difficile d'en parler. Chacun a peur de donner des idées à une personne pour laquelle il s'inquiète si elle n'y pensait pas elle-même déjà. Pourtant, lorsque l'on reconnaît une personne en souffrance, c'est en posant des questions plus directes que l'on peut lui signifier son inquiétude et lui indiquer que c'est un sujet dont on peut parler sans crainte.

Il faut être un professionnel spécialisé pour aider une personne suicidaire

La prévention du suicide est avant tout une question de proximité avant d'être une affaire de spécialistes. Au quotidien, ce sont les proches qui sont les plus à même de repérer cette souffrance et de donner l'alerte. Ils peuvent aider la personne en souffrance en lui posant des questions plus directes sur ce qu'elle ressent d'une situation connue et qui la touche. C'est justement pour cela que les professionnels qui accompagnent au quotidien les entrepreneurs dans leur démarche d'entreprendre sont les plus à même de détecter la souffrance d'un dirigeant. »

Les raisons d'un suicide sont personnelles et non professionnelles

Lorsque l'on est « en responsabilité » et que son entreprise commence à avoir des difficultés, le stress devient un compagnon de route quotidien. Et lorsque les difficultés s'installent et durent, ce stress s'intensifie.

On retrouve d'ailleurs cette délicate question de « la responsabilité » limitée, empêchée ou remise en cause comme étant un facteur précipitant du risque suicidaire dans bien des identités.

[...]

Les échanges sur les idées reçues permettent à chacun de se sentir rapidement légitime pour regarder « un autre » au fond des yeux, accepter de soutenir son regard et lui poser des questions précises et authentiques sur ce qui nous inquiète.

Fiche ouvrage



Caractéristiques

<u>ISBN:</u>	978-2-8109-0672-7
<u>Format:</u>	12*17 cm
<u>Nombre de pages:</u>	240
<u>Prix :</u>	17 €
<u>Parution :</u>	Juillet 2018
<u>Disponibilité en librairie :</u>	16 août 2018

Rayon

Management

Collection

Regards croisés

Public visé

Professionnels de la santé et de la justice, fédérations, associations et organisations syndicales professionnelles, mutuelles et experts comptables, formateurs, entourage des entrepreneurs, grand public

Concurrence

Pas de concurrence sur ce sujet précis